

Monnaie, banques, assurances

Panorama

La politique monétaire de la Banque nationale suisse en 2010

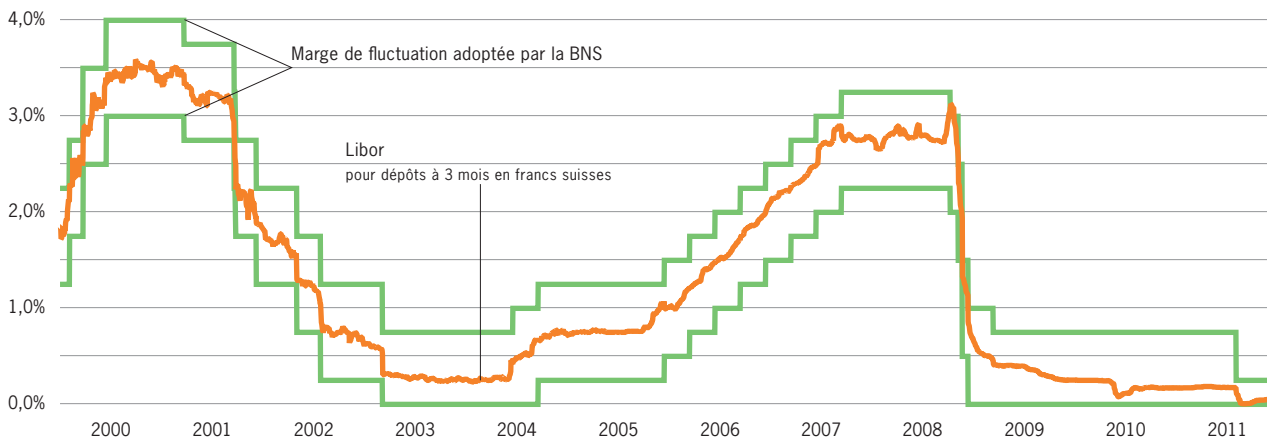
En 2010, la Banque nationale a poursuivi sa politique monétaire expansionniste. Elle a laissé inchangée à 0%–0,75% la marge de fluctuation du Libor pour les dépôts à trois mois en francs. Son objectif était alors de maintenir celui-ci dans la zone inférieure de cette marge, soit autour de 0,25%.

Au printemps 2010, l'aggravation de la crise de la dette souveraine en Europe a provoqué de fortes tensions sur les marchés financiers. Aussi le franc a-t-il subi d'importantes pressions à la hausse. Une appréciation rapide et excessive du franc par rapport à l'euro aurait alors, de l'avis de la Banque nationale, pesé sur l'économie suisse d'une manière telle que le risque d'une évolution déflationniste serait réapparu. Ne voulant pas courir ce risque, la Banque nationale a décidé d'acheter de grandes quantités de devises.

Vers le milieu de l'année, la conjoncture s'était suffisamment raffermie au niveau national et international pour écarter dans une large mesure le risque de déflation en Suisse. En juin, la Banque nationale a par conséquent estimé qu'une revalorisation du franc ne représentait plus la même menace qu'auparavant pour la stabilité des prix et l'évolution de l'économie. Elle s'est donc abstenue d'intervenir de nouveau sur le marché des changes au second semestre.

Les banques suisses – Un aperçu de l'année 2010

En 2010, la somme des bénéfices de l'exercice des banques établies en Suisse a augmenté de 5,1 milliards pour atteindre 13,8 milliards de francs; la somme des pertes annuelles s'est établie à 3,1 milliards de francs, contre 6,3 milliards l'année précédente. Les grandes banques ont joué un rôle déterminant dans cette évolution: elles ont en effet accru le résultat de leurs opérations de négoce, leurs produits extraordinaires, mais aussi leurs



amortissements sur l'actif immobilisé. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a diminué au total, en 2010 comme les années précédentes. Les charges de personnel ont augmenté de 3,2%; les effectifs ayant été étoffés à l'étranger, ils ont progressé de 1,7%. Les prêts hypothécaires en Suisse ont une nouvelle fois marqué une forte expansion. La revalorisation du franc s'est répercutée sensiblement sur les bilans: les opérations avec l'étranger, libellées à hauteur de 90% en monnaies étrangères, ont fait l'objet d'une évaluation plus basse à la suite de l'évolution des cours de change. Les fonds fiduciaires et les titres dans les dépôts de la clientèle ont eux aussi reculé à la suite de l'évolution des cours de change.

Compte de résultat. Sur 320 banques entrant dans la statistique, 267 ont dégagé un bénéfice (276 l'année précédente), et 53 (49) ont subi une perte. La somme des bénéfices de l'exercice a augmenté de 5,1 milliards, passant à 13,8 milliards de francs; la somme des pertes annuelles s'est quant à elle inscrite à 3,1 milliards de francs, contre 6,3 milliards l'année précédente. Les deux grandes banques ont influé de manière déterminante tant sur la somme des bénéfices de l'exercice que sur la somme des pertes annuelles.

La somme des bénéfices bruts issus de l'activité bancaire ordinaire a augmenté, passant de 12,7 milliards en 2009 à 18,9 milliards de francs l'année suivante. Cette évolution s'ex-

plique par le résultat des opérations de négoce, qui a progressé de 8,3 milliards pour atteindre 11,8 milliards de francs. Seule la catégorie des grandes banques a accru le résultat de ses opérations de négoce. Le résultat des opérations d'intérêts a marqué une hausse de 1,7% pour s'établir à 19,8 milliards de francs. Comme les années précédentes, le résultat des opérations de commissions et des prestations de service a diminué (-3,5%), passant à 24,9 milliards de francs. Les charges de personnel se sont élevées à 29,2 milliards de francs (+3,2%).

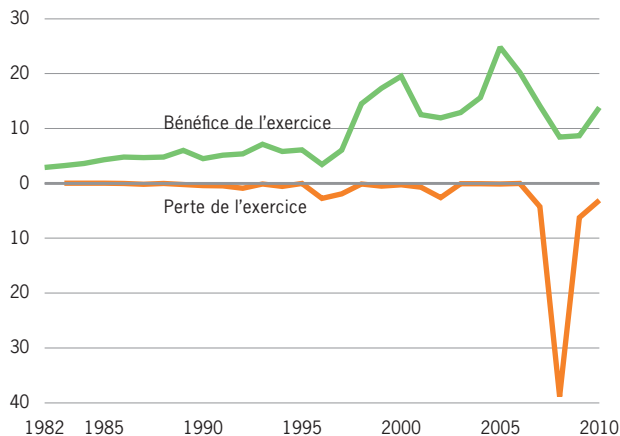
Les produits extraordinaires, qui ont doublé pour atteindre 6,2 milliards de francs, ont contribué à l'expansion des bénéfices de l'exercice. Quant aux pertes annuelles, elles ont découlé en particulier d'importants amortissements sur l'actif immobilisé (9,4 milliards de francs).

Opérations figurant dans les bilans. La somme des bilans des banques en Suisse a progressé en 2010 de 1,7% pour s'établir à 2 714,5 milliards de francs. Les banques axées sur le marché intérieur en particulier ont enregistré un accroissement de la somme de leur bilan. En effet, les positions en comptes suisses ont augmenté tant du côté des actifs (+5,2%) que de celui des passifs (+3%). A la suite de l'évolution des cours de change, des positions en monnaies étrangères ont fait l'objet d'une évaluation plus basse, ce qui a pesé sur l'évolution des actifs à l'étranger (-1,1%) et des passifs envers l'étranger (+0,6%). Fin 2010, les positions en comptes étrangers étaient libellées pour environ 90% en monnaies étrangères; la moitié des positions en monnaies étrangères était en dollars des Etats-Unis, et un quart, en euros.

Compte de résultat de toutes les banques

G 12.2

En milliards de francs



Les créances hypothécaires en Suisse ont augmenté de 4,6% pour atteindre 758,2 milliards de francs. Le niveau toujours exceptionnellement bas des taux hypothécaires a contribué à cette croissance. Les autres crédits accordés aux ménages et aux établissements non financiers en Suisse ont augmenté légèrement. Quant aux créances sur la clientèle à l'étranger, elles ont fléchi de 4,2%, passant à 354,8 milliards de francs.

Les créances sur les banques portaient sur 601,8 milliards de francs (+1,1%). Les placements en papiers monétaires d'émetteurs suisses se sont sensiblement accrus (+25,2 milliards) pour atteindre 50,4 milliards de francs; leur expansion

s'explique par le fait que les banques ont acquis des Bons de la BNS (titres de créances émis par la Banque nationale). Les papiers monétaires d'émetteurs étrangers ont par contre diminué (-39,1 milliards), passant à 92,8 milliards de francs. Les liquidités se sont élevées à 106,1 milliards de francs (+13,9%). Cette évolution a découlé d'une augmentation des avoirs auprès de banques centrales étrangères.

Etant donné l'évolution des taux d'intérêt, la clientèle a accru, depuis 2007, ses dépôts d'épargne et ses dépôts à vue, mais réduit ses dépôts à terme. En 2010, les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont augmenté de 7,2% pour s'établir à 456,7 milliards de francs, et les dépôts à vue de la clientèle ont progressé de 2,7%, passant à 571,2 milliards. Les dépôts à terme ont continué à diminuer pour s'inscrire à 360,8 milliards de francs. Après avoir fléchi en 2009, les engagements sous forme d'obligations de caisse ont reculé de 18,7%, passant à 36,1 milliards de francs.

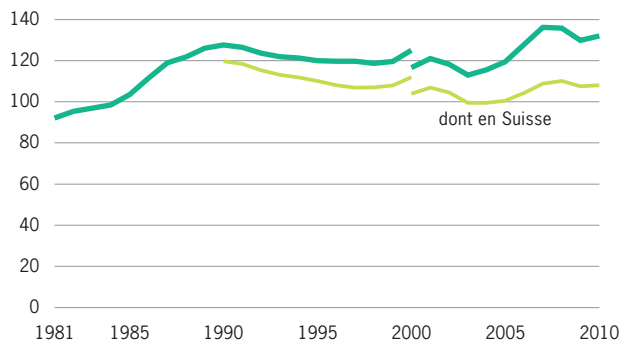
Titres dans les dépôts de la clientèle. Après un fort accroissement en 2009 (+12,4%), les titres dans les dépôts de la clientèle ont diminué de 1,3% pour s'établir à 4 452,9 milliards de francs. La plupart des cours boursiers ont certes marqué une hausse; mais les effets de celle-ci n'ont compensé qu'en partie les répercussions de l'évolution des cours de change sur l'évaluation des titres en monnaies étrangères. Au total, les titres en dollars des Etats-Unis dans les dépôts de la clientèle se sont repliés de 0,3%, et ceux en euros, de 14,5%. Les titres en francs ont quant à eux progressé de 2,9%.

Opérations fiduciaires. En recul de 19,1%, les fonds fiduciaires que gèrent les banques portaient sur 201,8 milliards

Effectif du personnel bancaire

G 12.3

En milliers¹

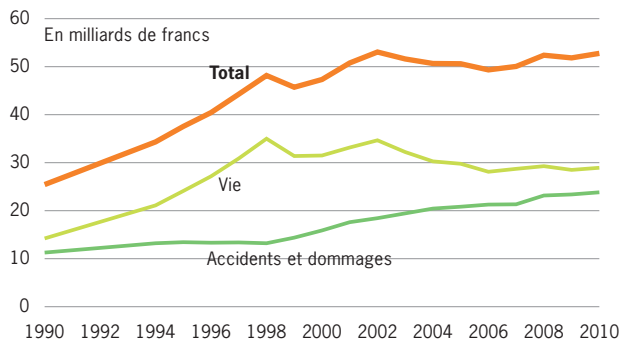


1 Depuis 2000, les emplois à temps partiel, les apprentis et les stagiaires sont comptés après pondération en fonction du temps de travail (conversion en équivalents plein temps).

Primes encaissées par les assurances privées

G 12.4

En Suisse dans l'assurance directe



de francs fin 2010. Leur repli est dû à l'évolution des cours de change, mais aussi aux taux d'intérêt toujours très bas sur les placements à court terme; le niveau des taux d'intérêt a en effet influé sur le comportement de la clientèle en matière de placements. Tant les fonds fiduciaires en francs que ceux qui sont en euros ont fléchi de plus de 30%. Les opérations en dollars des Etats-Unis ont quant à elles diminué d'environ 14%.

Emploi. Dans les banques, les effectifs (en équivalents plein temps) ont augmenté de 2206 unités (+1,7%), passant à 132 013 unités. A l'étranger, les effectifs se sont encore accrus de 1751 unités (+7,9%) pour atteindre 24 013 unités. En Suisse, les effectifs ont progressé au total de 454 unités (+0,4%), passant à 108 000 unités.

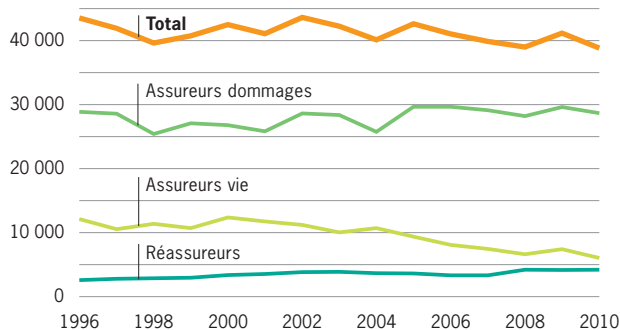
Le marché des assurances en 2010

Les assureurs sur la vie ont réalisé en 2010 des recettes de primes (primes brutes comptabilisées pour l'ensemble des affaires suisses directes) pour un total de 30,14 milliards de francs, un montant en hausse de 2,4% par rapport à l'année précédente (29,43 milliards). Ils ont par ailleurs calculé pour leurs engagements des réserves techniques à hauteur de 255 milliards (contre 215,2 milliards en 2009). La stagnation des affaires de l'assurance-vie depuis 1998 s'explique par le bas niveau persistant des taux d'intérêts et par l'intensification de la concurrence sur un marché saturé, notamment dans l'assurance collective de la prévoyance professionnelle. Les prestations d'assurance ont fortement fluctué ces vingt dernières années, atteignant un pic pendant les années de crise, comme en 2008, lors de la crise financière (2007: 14 milliards, 2008: 30,9 milliards). Elles ne

Personnel des institutions d'assurance

G 12.5

Seulement les collaborateurs travaillant en Suisse



Prestations des assurances, en 2010

TT 12.1

Versées en Suisse dans l'assurance directe

Branche d'assurance	en mio	%
Total	40 944	100
Vie	25 556	62,4
Maladie	6 797	16,6
Véhicules automobiles	3 373	3,8
Accidents	2 046	5,0
Responsabilité civile	776	1,9
Incendie	479	1,2
Autres	1 917	4,7

reculent que lentement (2010: 25,6 milliards), en raison de la lenteur avec laquelle l'économie se rétablit. Dans l'assurance vie, les prestations d'assurance sont nettement plus faibles que les primes encaissées, puisqu'une part importante de ces dernières prend la forme d'un capital couvrant l'épargne des assurés. La Suisse reste l'un des pays les plus assurés du monde, grâce notamment à l'introduction de la prévoyance professionnelle en 1985. Cette dernière capitalise depuis 1990 entre 53 et 58% des réserves techniques des affaires suisses directes (56% en 2010). Dans l'assurance individuelle, l'introduction de nouveaux produits tels que l'assurance-vie liée a fait perdre du terrain à l'assurance-vie classique. Avec ces nouveaux instruments, l'assureur-vie ne garantit plus (qu'en partie) un capital ou des intérêts à l'échéance du contrat. Il offre en revanche à l'assuré un droit de regard dans le choix et la gestion du placement. Dans l'assurance collective de la prévoyance professionnelle, le modèle d'assurance complète reste la forme d'assurance dominante pour les PME. Les couvertures partielles, les reprises de portefeuilles de rentes et les prestations de service sous diverses formes gagnent cependant en importance. Le recours à l'informatique pour standardiser et automatiser les processus permet de réaliser des économies d'échelle, comme en atteste l'évolution de l'effectif du personnel. Le nombre d'emplois a en effet diminué de moitié de 1996 à 2010, tombant de plus de 12 000 à près de 6000.

Dans l'assurance contre les dommages, les entreprises d'assurance dont le siège est en Suisse ont enregistré en 2010 un recul de leurs recettes de primes de 430 millions de francs. A noter cependant que la force du franc a entraîné une baisse des recettes sur les opérations effectuées à l'étranger. Sur le marché

suisse, le volume des primes a augmenté de 2,0%. Le recul le plus marqué en termes relatifs concerne le secteur des transports et de l'assurance casco aérienne et nautique (-11,7%). Ont enregistré des progressions supérieures à la moyenne l'assurance-incendies (+9,7%) et l'assurance de protection juridique (+5,6%). Dans toutes les branches d'assurance, les primes encaissées ont suffi à couvrir les paiements effectués pour les sinistres dans les affaires suisses directes. Ceux-ci ont totalisé 15,4 milliards de francs en 2010, contre 15,7 milliards l'année d'avant. Le niveau des réserves a lui aussi diminué, tombant à 79,0 milliards de francs au 31 décembre 2010 (contre 82,9 milliards un an auparavant). Le taux moyen de sinistres a reculé de 67% à 64,6%. A noter cependant que le montant des dégâts dus à des événements naturels (inondations, grêle, etc.) en Suisse a été inférieur à la moyenne en 2010.

Les placements de capitaux des assureurs-vie ont augmenté de 10,5 milliards de francs en 2010 (+3,7%). La progression atteint 1,4% chez les assureurs contre les dommages, tandis que les réassureurs ont vu leurs placements reculer de 1,1 milliard (-1,3%) cette année-là. Dans l'ensemble, les placements de capitaux des entreprises d'assurance atteignaient 497,8 milliards de francs à fin 2010, soit 11,3 milliards ou 2,3% de plus qu'à fin 2008.

Le 31 décembre 2010, 213 institutions privées d'assurance ou de réassurance étaient soumises à la surveillance de la Confédération, à savoir 100 assureurs directs suisses et 51 étrangers, ainsi que 62 réassureurs suisses. En ce qui concerne les institutions d'assurance pratiquant l'assurance directe, elles se répartissent en 25 assureurs sur la vie (dont 4 sociétés étrangères) et 126 assureurs dommages (dont 47 étrangers).

Glossaire

Avoirs en comptes de virement

Les avoirs en comptes de virement sont des avoirs à vue, non rémunérés, que les banques commerciales en Suisse détiennent à la Banque nationale. La demande d'avoirs en comptes de virement découle d'un double besoin des banques. Celles-ci doivent satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, mais aussi disposer d'un volume suffisant d'avoirs pour assurer le trafic des paiements scripturaux entre elles (SIC). La Banque nationale contrôle l'offre d'avoirs en comptes de virement grâce aux instruments de politique monétaire dont elle dispose et gère ainsi les liquidités du système bancaire. L'offre et la demande d'avoirs en comptes de virement s'équilibrent sur le marché de l'argent au jour le jour.

Banque centrale

La banque centrale (institut d'émission) est l'autorité monétaire d'un Etat. La Banque nationale suisse (BNS) a pour tâches principales de conduire la politique monétaire et de faciliter le trafic des paiements (SIC). La banque centrale est investie du droit exclusif d'émettre des billets de banque (monopole d'émission des billets de banque).

Billets en circulation

Il s'agit de la somme de tous les billets de banque émis par la Banque nationale. Les billets en circulation forment environ 90% de la monnaie centrale. Ils constituent des engagements de la banque centrale envers le public et figurent par conséquent au passif du bilan de la banque centrale.

Cours de change

Le cours de change exprime le rapport d'échange entre deux monnaies, soit le prix d'une monnaie en unités d'une autre monnaie. Si le prix d'une unité monétaire étrangère est exprimé en monnaie nationale, on parle de cotation à l'incertain (1,40 CHF pour 1 USD, par exemple); en revanche, si le prix d'une unité monétaire nationale est exprimé en monnaie étrangère, on parle de cotation au certain (0,71 USD pour 1 CHF, par exemple). En Suisse, on utilise généralement le système de cotation à l'incertain (cf. valeur de la monnaie).

Devises

Les devises sont des créances portant sur des sommes d'argent, libellées en monnaies étrangères et payables à l'étranger. Il s'agit notamment d'avoirs à vue et à terme sur l'étranger ainsi que de chèques libellés en monnaies étrangères.

LIBOR

Par Libor (London interbank offered rate) on entend des taux d'intérêt qui sont fixés chaque jour ouvrable, à 11 heures (heure de Londres), par la British Bankers' Association. Il s'agit des taux d'intérêt que de grandes banques appliquent entre elles aux crédits à court terme en blanc. Ces taux sont fixés selon une procédure clairement définie, pour diverses monnaies et diverses durées. Pour le franc suisse, le Libor correspond à la moyenne des taux appliqués par six banques jouant un rôle prédominant.

Marché des capitaux

Le marché des capitaux sert au recueil et au placement de fonds à moyen et long terme. En règle générale, les fonds à moyen terme ont une durée d'un à quatre ans, et les fonds à long terme, de cinq ans ou davantage. On distingue le marché des obligations ou des emprunts, sur lequel des obligations sont émises et négociées, et le marché des actions, soit des titres donnant droit à un dividende.

Marché monétaire

Le marché monétaire est un marché servant au recueil et au placement de fonds à court terme, soit de fonds dont la durée n'excède en principe pas un an. Sur ce marché, la banque centrale et les banques commerciales s'échangent de la monnaie centrale, mais d'autres acteurs des secteurs privé et public y sont également présents.

Masses monétaires

La **masse monétaire M0** est appelée monnaie centrale, mais aussi, parfois, base monétaire. La **masse monétaire M1** est formée du numéraire (billets de banque et pièces) détenu en francs suisses par le public, des dépôts à vue détenus en francs suisses par les résidents dans les banques et à la Poste ainsi que des dépôts en comptes de transactions. La **masse monétaire M2** est constitué de M1 et des dépôts d'épargne. Les fonds de la prévoyance liée dans le cadre du 2^e pilier (prévoyance professionnelle) et du 3^e pilier (prévoyance constituée librement) sont exclus des dépôts d'épargne. La **masse monétaire M3** est formée de M2 et des dépôts à terme.

Monnaie centrale

La monnaie centrale est constituée et des billets en circulation et des avoirs en comptes de virement à la Banque nationale. Elle est appelée également monnaie de banque centrale ou base monétaire.

Pensions de titres

Dans une pension de titres («repo» ou «repurchase agreement»), celui qui a besoin de liquidités – l'emprunteur – vend des titres au prêteur et s'engage simultanément à racheter, à une date ultérieure, une quantité équivalente de titres de même catégorie. Le taux des pensions de titres est le taux d'intérêt auquel sont conclues de telles opérations. Il sert au calcul de la rémunération qui est due pour la mise à disposition des liquidités et est généralement inférieur au taux appliqué aux crédits en blanc sur le marché monétaire. La Banque nationale recourt à cet instrument pour la gestion des liquidités. Elle est en principe disposée à accepter jusqu'à nouvel avis, dans de telles opérations, tous les titres entrant dans le «panier CHF GC», le «German GC Basket» et le «German Jumbo Pfandbriefe GC Basket».

Valeur de la monnaie

La valeur de la monnaie correspond au pouvoir d'achat d'une monnaie, soit à la quantité de biens qu'il est possible d'acheter avec une unité monétaire. On distingue la valeur interne et la valeur externe. Un rapport inverse existe entre la valeur interne de la monnaie et le niveau des prix. Si le niveau des prix augmente, la quantité de biens qu'il est possible d'acheter avec une unité monétaire diminue, et inversement. Par conséquent, le niveau des prix et le pouvoir d'achat de la monnaie évoluent toujours en sens contraire. La valeur externe de la monnaie désigne la quantité de monnaie étrangère qu'il est possible d'acheter avec une unité monétaire nationale. La valeur externe correspond au cours de change dans le système de cotation au certain.